

**Enquête publique du Parc du volcan
du 26 juin au 25 juillet 2023
prolongée pour une durée de 15 jours jusqu'au 9 août 2023**

OBSERVATIONS ANONYMISÉES DU PUBLIC
RELEVÉES SUR LA BOITE MAIL DÉDIÉE

[OBS 306 :](#)

Avis favorable pour le parc du volcan qui ramènera du travail et du tourisme pour notre commune et notre île

[OBS 307 :](#)

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint mes observations et mon avis sur le projet de parc de loisirs à Bourg Murat.
Bonne réception cordialement

[OBS 308 :](#)

Bonjour,

Cette enquête est semble-t-il accessible non seulement au Tamponnais mais aussi à d'autres habitants de la Réunion.

Demeurant à L'Entre-Deux (2 impasse du Margouillat) je me permets donc de vous faire part de mon refus catégorique du projet de Monsieur Thien Ah Koon qui pour moi est sans utilité et nuisible pour l'environnement.

Cordialement

[OBS 309 :](#)

avis favorable

[OBS 310 :](#)

avis favorable

[OBS 311 :](#)

avis favorable

[OBS 312 :](#)

Avis favorable pour ce projet.

[OBS 313 :](#)

avis favorable

[OBS 314 :](#)

Avis favorable

Rotary Club St LEU

[OBS 315 :](#)

Bonjour à vous moi je dis je suis favorable aux projets personnels je comprend pas les gens de la réunion ont n'a de la chance que ce projets ce fait en plus il y aura de l'emplois

mr le commissaire enquêteurs moi je vous dis vous vous avez les sous pour voyager d autre non pas cette chance alors qu'à voir un travail et travailler à l intérieur de de parc serait super mette de l argent de côté et oui la on peut y voyager alors je dis avis favorable pour ce projet

OBS 316 :

Je suis favorable à l'enquête

Cordialement

OBS 317:

Enfin de l'animation sur la plaine des cafres. Enfin du travail pour nos jeunes et moins jeunes. Enfin du pouvoir d'achat pour nos familles. Enfin la plaine des cafres qui évolue ,grâce et longue vie à celui qui a pensé à cela.

OBS 318 :

Je tiens à donner mon avis positif sur le projet du parc du volcan. Ce projet sera un atout économique majeur pour le territoire tamponnais . Créateur d emplois , il développera grandement le secteur touristique des hauts de l île tout en préservant l environnement et la biodiversité. Un espace pour lequel petits et grands pourront se ressourcer et partager des moments en famille.

OBS 319 :

Avis favorable

Pour le développement de la commune du tampon.
(Tourisme et travaille pour les tamponnais)

OBS 320 :

Cher Monsieur,

Bonjour,

Je originaire du Tampon, et depuis 2ans 1/2 sur la plaine des cafres. Je suis très favorable à ce projet pour le développement des hauts, ainsi pour la création d'emploi et le tourisme. Car les touristes apprécient l'île de la réunion pour principalement voir le volcan et faire des randonnées. Et avec ce lieu "parc du volcan" les touristes pourront faire des activités sur ces "zones". Ainsi les familles réunionnaises pourront apprécier ces "zones" de convivialité. Il faut que notre île évolue avec ce beau projet !

Cordialement

OBS 321 :

Bonjour,

Je suis contre le projet du parc des volcans porté par le maire du Tampon. La Reunion bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel reconnu dans le monde entier. Le spectacle de la nature se suffit à lui même et n'a pas besoin d'artifices. L'environnement naturel avec toutes les espèces végétales et animales qui le composent méritent qu'on les respecte et qu'on les protège plutôt que de les dégrader avec un parc dont la seule vocation est le business. La cité du volcan est une réussite, le parc des palmiers aussi. Cela suffit. Le volcan nous offre un spectacle saisissant qui attire suffisamment de visiteurs comme cela.

J'espère que mon avis se joindra à tous ceux qui œuvrent pour le respect de notre nature si généreuse.

Cordialement.

M. X Ravine des Cabris

[OBS 322 :](#)

Bonjour le parc du volcan est super les touristes et nous même en temp REUNIONAIS on adore notre cité du volcan

[OBS 323 :](#)

Un avis favorable pour le parc du volcan. développement du tampon et créer des emplois pour les jeunes et une super activité pour les petits comme les grands.

[OBS 324 :](#)

NON AU PROJET DU PARC DU VOLCAN

[OBS 325 :](#)

Je suis favorable au parc du volcan.

[OBS 326 :](#)

Je donne un avis favorable pour le parc du 

[OBS 327 :](#)

Bonjour,

Je suis très très favorable au parc du volcan. Pour nous habitants de la plaine des cafres nous sommes content d'avoir un endroit pour profiter en famille. Les différentes zones proposées nous semblent très intéressantes, ailleurs dans l'île il y'a de nombreuses zones de divertissement aménagées dans des zones naturelles (forêts de bébour, makes, Cilaos maïdo) alors pourquoi pas à la plaine des cafres aussi. Tous le monde n'a pas les moyens de se déplacer vers ces activités, alors un grand OUI à ce projet qui développera la plaine des cafres.

[OBS 328 :](#)

Bonjour,

Je suis favorable à ce projet qui développera la plaine des cafres.

[OBS 329 :](#)

Bonjour,

Je viens pour donner mon avis sur le parc du volcan. Je suis favorable à ce projet qui sera un atout majeur pour le développement de la plaine des cafres.

[OBS 330 :](#)

Avis favorable pour le projet

[OBS 331 :](#)

M.le commissaire enquêteur,

Quel décideur politique peut accompagner de tels projets ?, Quel décideur est d'accord pour saccager des espaces naturels, est d'accord pour la bétonisation et l'artificialisation des sols mettant notre avenir à tous en danger. Quel décideur politique peut suivre une municipalité mégalomane, porteuse d'un projet d'un autre temps qui de surcroît présente une opacité financière totale sur le financement des investissements et sur le budget de fonctionnement.

Ayant pu lire certaines correspondances les parties en présence avaient comme seul intérêt que de sauver les 2.4 millions de la Feder à utiliser avant le 31:12:2023.
Quelle légèreté politique ou quelle complicité contre-nature...

[OBS 332 :](#)

bonjour

veuillez trouver en pièce jointe mon projet de parc naturel

La CDPENAF ayant donné un avis défavorable au projet, la mairie devrait revoir le projet en aménageant au minimum et manuellement la zone naturelle concernée ouverte à tous (les associations ave2m et jades ont déjà commencé à défricher et replanté remarquablement)
je renouvelle donc ma demande d'aménager les 45 hectares en parcours comme il en existe déjà à l'exemple de ravine blanche au tampon :

- les parkings existent déjà à l'état naturel
- il faudrait aménager une quinzaine de kiosques (dont quelques accès pmr) maximum éloignés des habitations
- tracer manuellement différents parcours (pédestre, marmaille, parcours de santé) y compris un parcours équestre demandé pendant la concertation préalable
- mettre des points d'eau près des toilettes et sur le parcours (exemple de la forêt de l'étang salé)
- aménager un boulodrome



[OBS 333 :](#)

Bonjour Monsieur le commissaire-enquêteur,

voici un extrait de ce que l'on peut lire à propos des forêts sur le site de l'Agence Française de Développement (AFD):

« *La planète est en surchauffe, il faut d'urgence la mettre à l'ombre des arbres* », alertait récemment Nathalie de Noblet, coordinatrice au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) dans la revue *Science & Vie*. L'image est bien choisie puisque les forêts représentent le deuxième plus grand puit de carbone de la planète, derrière les océans.

Un arbre de 5 m³ est en effet capable de stocker 5 tonnes de CO₂ en moyenne au cours de sa vie. C'est l'équivalent de l'empreinte carbone de cinq vols aller-retour Paris-New York pour un seul passager. Actuellement, les forêts absorbent chaque année près de 2 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, soit 5 % des gaz à effet de serre émis à l'échelle mondiale. C'est loin d'être négligeable.

Les forêts jouent aussi un rôle de premier plan dans le remplacement des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz...) par celles issues de la biomasse (bois, biogaz...). Ces dernières ont l'avantage d'être renouvelables et affichent un bilan carbone nettement plus positif. Les résidus de scieries, le bois de qualité inférieure et les branchages issus des éclaircissements pourraient notamment être mieux valorisés qu'aujourd'hui.

Sans les forêts, le dérèglement climatique serait déjà à un stade plus avancé. Mais avec elles, nous pouvons espérer l'enrayer un jour.

<https://www.afd.fr/fr/actualites/6-bonnes-raisons-de-preserver-les-forets>

Ainsi l'accent est mis sur un des moyens de lutte contre le réchauffement climatique.

N'est-il pas temps de reboiser les espaces à la Plaine des Cafres **pour être moderne** c-a-d non dans la posture du développement quel qu'en soient les coûts écologiques, mais dans l'action qui est nécessaire, aujourd'hui, pour lutter contre une tendance mortifère?

Ainsi ce parc de loisirs s'inscrit à contre-temps de ce qu'il faut initier aujourd'hui, la restauration des zones dégradées au regard de la biodiversité.

Ce parc de loisirs ne doit pas se faire.

L'activité de reboisement ainsi que la lutte contre les espèces invasives seraient créatrices d'emplois sur le long terme à la différence des emplois précaires proposés par la municipalité pour ce parc (Le maire du Tampon a lui même dit sur Réunion 1ère: contrat de 6 mois permettant de percevoir les indemnités chômage pendant 12 mois...)

Voilà pourquoi je suis opposé à ce projet

Merci de prendre en considération mon observation

[OBS 334 :](#)

Avis favorable pour ce projet qui fera grandir la Plaine des Cafres mais qui également valorisera la biodiversité de notre île

[OBS 335 :](#)

Monsieur,

Mon avis pour ce parc est plus que favorable. C'est un projet que met en avant les espèces endémiques. je suis donc pour ce projet.

OBS 336 :

Bonjour,

Je souhaite participer en donnant un avis favorable pour le parc du volcan.
En effet cela permettra le développement de l'emploi avec la création de nouveaux postes.
De plus cela favorisera le tourisme.
Aussi, il y aura valorisation de l'agriculture locale.
Cordialement.

OBS 337 :

Bonjour,

habitante de l'île de la Réunion, vivant à St Paul, engagée dans la lutte pour la protection de notre environnement et la prise en compte de l'urgence face aux bouleversements climatiques, je me permets de donner mon avis sur le projet de parc d'attraction envisagé par la commune du Tampon sur les pentes du volcan.

Ce projet ne me semble pas utile, et encore moins d'utilité publique car la plus belle attraction à la Réunion est sa nature. Ni la population locale ni les touristes n'ont besoin d'attractions pour se rendre dans la magnifique région du volcan.

À l'heure de la nécessité urgente de cesser d'abîmer notre Terre, notre lieu de vie à tous, il ne me semble pas pertinent, et même irresponsable, d'artificialiser des sols pour créer des parkings, d'augmenter encore le nombre de voitures dans cette zone, de détruire la faune et la flore pour la mettre dans des serres...

De plus, le projet semble peu respectueux des habitants vivant à proximité du projet et de leur santé, notamment en ce qui concerne le bruit que ce projet générerait.

Enfin, je suis consciente de la difficulté pour de nombreuses personnes de trouver un emploi mais je doute que le nombre d'emplois qui seraient créés dans le cadre de ce projet soit suffisant pour justifier une telle atteinte à l'environnement.

Pour conclure, je suis absolument contre ce projet de "parc du volcan".

Cordialement

OBS 338 :

Monsieur le commissaire,

Je viens donner mon avis concernant le parc du volcan. Je suis favorable à ce projet qui met en avant la préservation et la protection de la faune et la flore locale. Avec la création de ce parc les espaces seront mieux entretenus et les gens respecteront mieux les lieux. Ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Il faudra certes passer par un aménagement paysager mais, le but est bien la valorisation des espèces endémiques. De plus cela permettra de développer un peu plus la plaine des Cafres.

OBS 339 :

Monsieur,

Je viens donner mon avis sur le parc du Volcan. Je suis tamponnais et je trouve que ce projet est primordial pour dynamiser le territoire de la plaine des cafres. Je suis donc favorable au parc!

Merci de prendre en compte mon avis.

Cordialement,

OBS 340 :

Bonjour,

Je dis oui à ce projet. De nombreuses modifications ont été apportées et les avis et craintes de la population ont été pris en compte. Néanmoins, il ne faut pas complètement abandonner ce projet au contraire c'est une chance pour le développement économique et touristique de la plaine des cafres. **Je suis plus que FAVORABLE!!!**

[OBS 341 :](#)

Bonjour je souhaite donner un AVIS FAVORABLE pour la construction du parc du volcan.

[OBS 342 :](#)

Bonjour , j'émet un avis favorable pour le parc du volcan développons le tampon

[OBS 343 :](#)

Bonjour je mets un avis favorable au projet du parc du volcan dans un but économique du développement des hauts de la réunion

[OBS 344 :](#)

Bjr

Avis favorable pour le parc du volcan

[OBS 345 :](#)

Bonjour je donne mon avis je suis favorable

[OBS 346 :](#)

Avis favorable

[OBS 347 :](#)

BJR

JE VOTE CONTRE CE PROJET TRES CHER, ECOCIDE, INUTILE.
MES SALUTATIONS

[OBS 348 :](#)

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je suis opposé au projet de parc du volcan proposé par la municipalité du Tampon.

Le développement via le tourisme ne peut pas se faire au prix de la destruction de la biodiversité. Celle-ci doit être, particulièrement aujourd'hui, préservée voire restaurée car garante d'un avenir durable, en contenant l'emballage climatique.

Une des réponses au réchauffement climatique est la reconstitution des forêts. N'y a-t-il pas, ici, une opportunité pour la Plaine des Cafres. Reboiser d'espèces endémiques, lutter contre les plantes invasives ne serait-il pas le moyen d'entretenir des chemins, peut-être pédagogiques, et de faire venir des visiteurs?

Partout dans le monde, les forêts deviennent des hauts lieux de tourisme.

Voilà qui pourrait concilier recherche d'attractivité pour des touristes, et action de lutte contre le dérèglement climatique.

Évidemment, ce tourisme est particulier, il ne correspond pas au tourisme de masse qui, souvent, massacre les lieux qu'il investit. La maîtrise du flot touristique doit permettre un développement de l'activité sans perturber la vie des habitants.

Un rapport publié par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques ([Ipbès](#)) rappelle la nécessité de maîtriser l'affluence dans ces lieux à l'équilibre fragile. Se promener en forêt, oui, à condition de pouvoir aussi y préserver la vie sauvage.

La plaine des Cafres offre un cadre remarquable. Le dénaturer, au prétexte qu'il faut développer les hauts du Tampon, NON. Il existe beaucoup d'autres alternatives. Commençons par demander leur avis aux habitants.

Merci de prendre en considération mon avis

[OBS 349 :](#)

Bonjour

Avis favorable

[OBS 350 :](#)

Bonjour,

Je suis un habitant du tampon et je suis favorable au parc du volcan. C'est un bon projet pour le développement du tampon.

[OBS 351 :](#)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ayant pris connaissance du projet de Parc du Volcan porté par la Municipalité du Tampon, je voudrais donner mon avis dans le cadre de l'enquête publique en cours

Ce projet d'aménagement revu à des dimensions raisonnables est un plus pour le développement des hauts de la Réunion, où des structures de ce type n'existent pas encore. Les emplois engendrés seront une bouffée d'oxygène pour les habitants de la Plaine des Cafres

A l'instar du Parc des Palmiers il apportera à la population réunionnaise des espaces de loisirs et détente dans un cadre végétal de qualité

En tant que citoyen et en tant que président d'honneur de l'association Palmeraie-Union j'apporte mon soutien total au futur Parc du Volcan du Tampon

M. X

Président d'honneur de Palmeraie-Union

[OBS 352 :](#)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ayant pris connaissance du projet de Parc du Volcan porté par la Municipalité du Tampon, je voudrais donner mon avis dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Ce projet d'aménagement est un plus pour le développement des hauts de la Réunion, où des structures de ce type n'existent pas encore. Les emplois engendrés seront une bouffée d'oxygène pour les habitants de la Plaine des Cafres.

A l'instar du Parc des Palmiers il apportera à la population réunionnaise des espaces de loisirs et détente dans un cadre végétal de qualité.

En tant que citoyen et en tant que trésorier de l'association Palmeraie-Union j'apporte mon soutien total au futur Parc du Volcan du Tampon.

M. X

Trésorier de Palmeraie-Union

[OBS 353 :](#)

Avis favorable

[OBS 354 :](#)

Bonjour

Je donne un avis favorable à la réalisation du projet parc du volcan
Bien à vous

OBS 355 :

Bonjour,

Je viens pour donner mon avis à propos du parc du volcan. Je suis favorable à ce projet qui sera un tremplin pour la dynamisation et le développement de la plaine des cafres.

OBS 356 :

avis très favorable pour la construction du Parc du volcan sa va créer de l'emploi et sa va emmener beaucoup touristique dans notre commune

OBS 357 :

Bonjour,

Ma famille et moi même sommes favorable au projet du parc du volcan. C'est un beau projet pour notre île.
Bien cordialement.

OBS 358 :

Merci pour ce super beau projet.

Ma famille et mes voisins n'ont pas grand chose à faire les week-ends.
Avis favorable pour nous tous.
Cordialement.

OBS 359 :

Bonjour,

Je me permet de vous donner mon avis sur le parc, je trouve ce projet très intéressant pour le développement de la plaine des cafres. Le projet présenté a fortement évoluer et est plus en adéquation avec l'environnement et la préservation des espèces. Je suis donc très favorable!

OBS 360 :

Bonjour

Avec la création de ce parc, les touristes et les familles réunionnaises auront un espace agréable. Donc je suis favorable à ce projet.
Merci de prendre en compte mon avis.

OBS 361 :

Avis concernant le parc du volcan :

Endroit chaleureux accueil, personnels de qualités, activités diverses et variées intéressantes et enrichissantes, accessibles à tous les âges, en famille ou seul, des espaces spacieux et volumineux. Pour ma part, je ressors une expérience positive, un très bon moment. Je recommande.

OBS 362 :

Bonjour,

Le futur parc du volcan comprend des aires de jeux, des aires de pique-nique et un parcours de santé, donc je suis favorable à ce projet.
En espérant que ce projet voit le jour!

OBS 363 :

Bonjour,

Je dis oui a ce projet. AVIS TRÈS FAVORABLE!!!!

OBS 364 :

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin de vous témoigner mon désaccord concernant le projet du parc du volcan et tyroliennes 2023.

Il s'agit là d'un projet catastrophique pour notre environnement et nos paysages réunionnais.

D'autres points importants devraient être traités en priorité sur l'île avant d'envisager d'améliorer les activités touristiques.

Bien cordialement.

OBS 365 :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Après lecture et étude du projet du Maire du Tampon, et ce depuis 22 ans, le parc du volcan sera néfaste pour les habitants de la Plaine des Cafres, de la faune, de la flore.

Ce sera la pollution assurée pour ce si beau village où nous aimons nous promener et pique-niquer les week-ends.

L'ARS dit NON à ce projet qui sera mauvais pour la santé des cafriplainois. D'autres instances disent NON à ce PROJET.

Le réchauffement climatique est bien d'actualité.

JE DIS NON A CE PROJET

OBS 366 :

M. le Commissaire enquêteur,

Je suis venu ce jour à votre permanence à la mairie annexe de la Plaine des Cafres pour consigner dans un des registres mis à la disposition du public, un avis/une suggestion vs le projet de parc de loisirs de la Municipalité du Tampon.

Cet avis/cette suggestion demeure cohérent.e avec la position critique mais constructive de Domoun la Plaine, depuis le début de cette affaire en juillet 2021, lors de la concertation préalable sur ledit « Parc du Volcan ». Nous l'avons clairement exprimé dans notre proposition de projet alternatif adressé au maire, à nos parlementaires et à l'ensemble des collectivités territoriales ainsi qu'à la préfecture.

Ainsi, pouvions-nous, au tout début, comprendre les préoccupations de notre édile à vouloir répondre à l'attente de ses administrés en situation précaire et qui auraient besoin d'un emploi, si telle était sa préoccupation « majeure ». Nous avons aujourd'hui quelques doutes à ce sujet, devant son obstination à vouloir tout bétonner. Nous pensons que le maire du Tampon et sa majorité municipale font fausse route en se lançant dans ce projet en particulier qui va détruire notre environnement et pourrir littéralement la vie des habitants de Bourg Murat - ne craignons pas les mots, car les maux que génèrent ce projet insensé ont déjà provoqué une mort dans ce village de Bourg Murat. En retenant l'argument du développement créateur d'emplois qui est le prétexte de ce projet, nous avons présenté un projet alternatif qui se voulait **respectueux de notre environnement et des populations vivant sur ce territoire**. La municipalité l'a ignoré, malgré les recommandations des garants de la CNDP. A croire que tout cela n'est fait que pur formalisme. Tout comme votre enquête publique qui n'est pas respectée : c'est la deuxième fois aujourd'hui que je vous signale les affiches de l'avis d'enquête publique littéralement détruites sur le site, en totale infraction avec les articles [L. 123-10](#) et [R. 123-9 à R. 123-11](#) du code de l'environnement.

Mais nous avons l'opportunité d'une enquête publique environnementale, avec un commissaire désigné par le TA, ce qui nous permet de revenir à la charge avec des projets alternatifs à ce projet, écocide et totalement inutile mais très lourd pour les finances publiques et l'avenir de Bourg Murat.

Nous restons persuadés que Bourg Murat ne sera jamais visité par les touristes tant attendus par le maire et sa majorité, s'il n'y avait ces paysages, cet art de vivre des hauts, cette possibilité de s'échapper des turpitudes des grandes agglomérations pour venir se ressourcer ici, cette tranquillité, cet air pur, cette absence d'artefacts comme les pumptracks, les barbeucs géants, les serres inutiles mais énergivores, des clôtures pour se promener alors qu'on vient chercher ici les grands espaces, une passerelle immersive (mais où sont-ils allés chercher tout ça pour dépenser un pognon de dingue qui nous ruisselle depuis l'Europe !!!!), un belvédère artificiel alors qu'ils veulent privatiser le belvédère naturel exceptionnel qu'est le piton Dugain, etc..

M. le Commissaire enquêteur, nous savons que vous avez retenu tout cela depuis que vous êtes sur ce dossier. Nous n'avons pas besoin de vous le marteler encore et encore, comme les quelques dizaines d'avis qui vous disent et redisent que ce projet est très bon parce qu'il va créer des emplois. Sans préciser lesquels, parce que les gens sont persuadés que les contrats aidés sont leurs seules perspectives depuis des décennies. Commencer son parcours professionnel comme TUC pour le terminer comme PEC et cette fois en tuant la poule aux œufs d'or, notre environnement, c'est bien dommage.

Dans le prolongement de ma suggestion du jour sur le registre à la Mairie annexe de la Plaine des Cafres, je suis parti, durant trois bonnes heures, déambuler à travers ce bourg qu'on veut détruire avec le projet de parc de loisirs. Caméra au poing. Dans mon objectif : les cases créoles de cette bourgade, petite mais chargée d'histoires petites et grandes. Mon idée : comment se fait-il que l'Entre-Deux et le village d'Hell Bourg aient réussi à capter un public qui y vient initialement pour faire des randonnées au Dimitile et vers le GRR1, et qu'à Bourg Murat, situé pourtant entre les deux pitons mondialement connus que sont Piton des Neiges et Piton de la Fournaise, la municipalité du Tampon ne parvienne pas à capter ce même public (réunionnais passionnés de notre patrimoine naturel, touristes, randonneurs du monde entier qui défilent à longueur d'années...) ? En réalité, ce village est dans l'angle mort de l'équipe municipale qui n'a de vue que sur la bétonnisation, les ronds-points, les voies rapides, les parkings géants, les distractions débilantes, etc. Quand il ne s'agit pas de faire des ronds-points et des routes à tout-va, elle creuse des trous pour stocker l'eau dans des retenues collinaires alors que le sol qu'on artificialise ici, fait très bien ce travail. Cette municipalité est ancrée dans une politique écocide à contre-courant de notre époque.

Je suis donc allé photographier toutes les cases créoles de ce village. Il y en a une multitude, et encore, je ne suis resté qu'au centre de Bourg Murat. Cela m'a pris trois bonnes heures. Je vous livre ici : <https://flic.kr/s/aHBqjAPvqj>, M. le Commissaire, ce que mon objectif a pu capter. Vous y trouverez des cases créoles, plus ou moins cossues, habitées en permanence, d'autres occasionnellement, et enfin beaucoup qui ont l'air d'être abandonnées. Je n'ai pas tout mis en boîte, mais seulement celles qui avaient une valeur à mes yeux, et je ne suis ni architecte, ni spécialiste des cases créoles, mais seulement photographe amateur. Certaines de ces maisons ou mesures me semblent empreintes d'une histoire que des historiens pourraient nous faire découvrir. Toutes ont une raison d'être : celle de leurs occupants d'aujourd'hui ou d'avant. Bourg Murat à la Plaine des Cafres a vécu d'autres turpitudes que celles de cette période de « Parc du Volcan ». Réduire son histoire et celle de sa population à des jeux du cirque que le maire veut installer à coups de millions d'euros, serait une insulte à son passé qui est aussi l'Histoire de cette île de La Réunion.

Pour attirer des touristes et les « faire consommer ici », le maire du Tampon n'a qu'à faire comme ses collègues de l'Entre-Deux et de Salazie : rénover, réhabiliter ces cases créoles, organiser des circuits touristiques pour faire découvrir ces chefs-d'œuvre humains au lieu d'aller détruire, avec son parc de loisirs inutile, les chefs-d'œuvre de la Nature aux abords du patrimoine de l'Humanité.

Que d'emplois la population cafrilainoise pourrait obtenir, qualifiés, reconnus, rémunérés comme il se doit et offrant des perspectives autres que des contrats aidés « 4 mois et 12 mois de chômage »

comme l'a promis notre édile ! S'il a besoin de conseils, il peut nous consulter, nous habitants de ce village, sans aller chercher des cabinets d'études ailleurs, payés des millions d'euros.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

DOMOUN LA PLAINE

OBS 367 :

Bonjour,

Je suis favorable au projet du parc du volcan, car ce projet met en avant la protection et la préservation des espèces endémiques.

Cordialement

OBS 368 :

Bonjour,

Je viens donner mon avis sur le parc du volcan, je suis favorable a ce projet. La plaine des cafres est un endroit très appréciée par la population locale et les touristes, mais il manque un lieu d'attraction pour dynamiser le territoire.

Dans les autres villes il y a des parcs et jardins : jardin de la trinité, parc du Colorado, parc du colosse, jardin d'éden etc.

Alors je dis oui au parc du volcan à la Plaine des Cafres.

J'espère que mon avis sera pris en compte.

Bien à vous.

OBS 369 :

Bonjour,

Ma famille et moi nous sommes FAVORABLE au parc du volcan.

OBS 370 :

AVIS FAVORABLE POUR LE PARC DU VOLCAN !!!!

OBS 371 :

Bonjour Monsieur,

Je me permets de vous écrire, car je trouve que notre île détient l'une des plus belle ressource naturelle. Et avec ce projet je pense les hauts sera mis en valeur.

Je suis donc favorable à ce projet.

Bien cordialement

OBS 372 :

Bonjour,

Mi vien donné mon avis sur le parc du volcan, mwin mi lé favorable parce que va développé la plaine des cafres. Et va créer l'emploi pour la population local.

OBS 373 :

Je suis favorable au projet du Parc du volcan, car cela permettra au gens d'avoir un lieu aménagé de pique niquer, se poser, contempler les ecoles de venir découvrir les especes endémique. Et bien plus encore

OBS 374 :

Avis favorable

OBS 375 :

Je suis CONTRE ce projet !!! Aidez nous à protéger notre île s'il vous plaît ! Merci.

OBS 376 :

Bonjour, résidante de saint-pierre, je suis contre ce projet. Du béton, encore du béton ! Site classé au patrimoine de l'unesco : notre volcan !

C'est gâcher notre nature sauvage, notre réserve naturelle ! Pourquoi faire ? Amusez qq touristes de passage, eux même qui seront déranger par la destruction de la nature si belle, dans son état d'origine.

Donc, c'est gâcher le patrimoine mondial. Encore de l'argent mis dans des projets inutiles.

J'espère que ce projet tombera à l'eau. Rien que pour préserver notre petite réunion.

OBS 377 :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par cette dernière contribution collective, nous, adhérents de l'association Domoun la Plaine, voulions partager notre grande satisfaction devant l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui s'est prononcé le 26 juillet dernier défavorablement sur le projet de parc de loisirs, au motif qu'il artificialiserait un site naturel à forte valeur environnementale et paysagère.

Cet avis rejoint et valide évidemment nos réflexions et critiques sur les impacts environnementaux de ce projet qui comporte également d'autres aspects négatifs que nous vous avons signalés dans notre précédente contribution collective. Nous n'avons eu de cesse de les signaler auprès du pétitionnaire depuis la phase de concertation préalables sans succès. Tout comme il a préféré ignorer les propositions alternatives que nous lui avons présentées et qui visaient pourtant à promouvoir des activités tirant le meilleur parti des atouts naturels de ce territoire et des compétences de ces habitants.

Les sommes dépensées par la Municipalité auprès de bureaux d'études - 1,8 millions d'euros - pour produire des études ayant conduit le projet de parc de loisirs dans cette impasse, ces sommes auraient pu être engagées plus utilement dans le développement des propositions concrètes d'actions que nous avons présentées dans notre projet alternatif de Village Etape. Elles auraient pu aboutir, dans une dynamique de redynamisation de Bourg Murat, à la création de nombreux emplois – qualifiés et pérennes - à forte valeur ajoutée.

Voici ce que nous proposons, il y a deux ans dans notre projet alternatif :

« Les adhérents de notre association ne sont pas arcaboutés contre toute idée de revitalisation de ce village qui pourrait être créatrice d'emplois. Nous ne pouvons, en effet, pas être contre le développement. Nul ne peut rester sourd à la demande d'intégration sociale de nos jeunes générations privées d'emploi. Comment peut-on imaginer mettre Bourg Murat dans une bulle aseptisée devant la marche de l'Histoire ? Mais ça ne peut être fait à n'importe quel prix, ni en faisant du « copier-coller » de ce qui se fait ailleurs et qui serait forcément bon ici.

*Voici donc nos réflexions pour un projet de développement durable, **respectueux de notre environnement et des populations vivant sur ce territoire** :*

- Préserver avant tout ce qui fait la singularité de Bourg Murat : un endroit recherché par les réunionnais et les nombreux touristes qui le visitent à longueur d'année, pour sa qualité de vie. La nature, à la Plaine des Cafres, nous fournit un cadre paysager exceptionnel qu'il faut préserver à tout prix de nouvelles infrastructures (tyroliennes, parkings, serres géodésiques...).*
- Un travail d'entretien est à entreprendre pour traquer les EEE qui, au fil des ans – et, faut-il le souligner, par l'intervention humaine - ont bien grignoté l'espace occupé auparavant par les espèces indigènes et endémiques. On peut repeupler les espaces reconquis par ce qu'il y avait avant mais en*

respectant le biotope des espèces. Ce travail doit être mené sur le long terme. Il y aurait du travail qualifié correctement rémunéré, en continu et en fonction des saisons.

- Des infrastructures existent déjà dans cette zone : kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, sentiers de randonnée, pistes pour d'autres activités (VTT, 4x4, promenade équestre). Pour les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, il serait nécessaire de les rénover, les améliorer, voire les compléter. En ce qui concerne les sentiers et pistes, pour que les adeptes des différentes pratiques puissent en jouir sans s'importuner mutuellement, il serait nécessaire de les distinguer par des marquages clairs et des accès protégés. Plus question de faire du buggy ou du 4x4 sur les sentiers de randonnées ou les sentiers équestres, par exemple. Il existe un GR qui traverse le village, permettant aux randonneurs qui font la traversée de l'île de s'arrêter ici pour se restaurer et se reposer. Mais il y aurait la possibilité de tracer et/ou de matérialiser d'autres circuits de randonnée pédestre sur ce territoire pour relier les pitons, pour établir des chemins de traverse, ou pour un parcours de randonnée urbaine. Les randonneurs cherchent de plus en plus à apprendre sur l'histoire du lieu visité, à connaître la signification des noms des pitons, à découvrir des coins cachés. A moins d'habiter sur place depuis longtemps, il n'existe aujourd'hui aucune indication, aucun marquage à part la signalétique du GR R2.
- Pour rester au niveau de la randonnée pédestre, on peut faire appel à des Accompagnateurs en Moyenne Montagne ou des animateurs bénévoles de randonnées pédestres, titulaires du Brevet Fédéral pour proposer aux touristes locaux ou extérieurs la découverte des différents endroits. Au lieu d'errer un peu à l'aveuglette, les touristes seraient encadrés, sécurisés et ils découvriraient certainement beaucoup plus de choses qu'en se promenant tout seuls.
- Les Grands Kiosques dont l'exploitation se résume aujourd'hui à quelques petites semaines dans l'année, pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat permanent au lieu de servir seulement à quelques foires ou salons. On pourrait aussi y organiser des événements culturels, pas seulement des défilés de miss comme maintenant, mais se faire produire des jeunes talents d'acteurs ou de musiciens et chanteurs. Les structures de restauration alentour en verraient les retombées économiques indirectes, surtout s'il y avait des manifestations nocturnes le week-end.
- Une concertation pourrait se faire avec les agriculteurs du Bourg Murat voire de la Plaine des Cafres tout entière, pour qu'il y ait des visites pédagogiques de fermes, des journées portes ouvertes afin de donner à voir et apprécier à sa juste valeur la contribution de ces actifs pour notre économie réunionnaise.
- Une articulation entre tous les acteurs de ce territoire (restaurateurs, agriculteurs, artisans, animateurs), un travail en réseau en somme, rendrait le projet cohérent et les habitants de ce quartier pleinement acteurs du projet plutôt que de les laisser spectateurs aigris d'un projet qui dénature leur milieu de vie et vient les perturber.

*Nous pensons que le projet de revitalisation du bourg et de création d'emplois – pérennes et pas seulement salariés – pourraient s'appuyer sur un projet de **Village d'étape entre Piton des Neiges et Piton de la Fournaise**, nos azimuts nord et sud à la Plaine des Cafres. »*

Ces propositions auraient mérité d'être étudiées dans le cadre d'une concertation et d'un dialogue associant les habitants de Bourg Murat et plus largement les cafriplains qui en seraient ainsi devenus les parties prenantes. Cela aurait coûté très certainement beaucoup moins à la collectivité que les 15 M€ qu'elle s'apprêtait à injecter dans un projet sans aucune utilité collective. De plus, le dialogue avec la population aurait créé à elle seule un cercle vertueux au lieu du clivage entre les partisans du maire et les opposants à ce projet de parc d'attractions.

La leçon que la municipalité devra retenir de cet épisode, est qu'il est nécessaire que les citoyens soient associés, en amont, dans l'élaboration de projets mettant en jeu l'avenir de leur cité et leur cadre de vie. Et lorsque des voix se font entendre pour alerter sur les risques, la démocratie politique consisterait à les écouter et dialoguer, non de les ignorer ou de les dédaigner.

Notre association Domoun la Plaine restera vigilante sur tous les projets présentés par la commune du Tampon afin d'y apporter son analyse critique et constructive pour le bien collectif.

Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos meilleures salutations.

DOMOUN LA PLAINE

OBS 378 :

Bonjour

Je donne un avis favorable au projet parc Volcan, sa permettra à notre commune d avoir plus de tourisme

OBS 379 :

Monsieur le commissaire,

Mon avis concernant le parc du volcan est très très favorable.
Bonne journée.

OBS 380 :

Je suis contre le projet du parc du volcan.

Cordialement

OBS 381 :

Bonjour,

je viens pour donner mon avis concernant le parc du volcan, j'espère qu'il sera pris en compte. Je trouve que c'est un super projet pour le développement de la plaine des cafres. AVIS FAVORABLE.

OBS 382 :

Bonjour,

je me permets de vous écrire afin de vous témoigner de mon désaccord concernant le projet du parc du volcan et tyroliennes 2023. Il s'agit là d'un massacre écologique auquel je refuse de donner mon approbation passive.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à mes observations.
Bien cordialement.

OBS 383 :

bonjour,

Je suis a 100% pour ce parc du volcan qui ramènera de l'emploi sur le territoire. C'est un très beau projet qui profitera au plus grand nombre tant il propose de nombreuses activités. Je suis content de voir que la plaine se développe.

Avis Favorable.

OBS 384 :

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je suis fermement opposé au projet de parc de loisirs proposé par la municipalité.

J'entendais , Monsieur le Maire du Tampon, lors du dernier conseil municipal argumenter sur l'intérêt de construire des retenues collinaires pour faire face, dans un proche avenir, aux effets du réchauffement climatique.

Alors oui de partout, nous viennent des informations sur le caractère probable du manque d'eau dans quelques années. C'est pour cela que les actions de développement doivent

concilier à la fois, de nouvelles activités et la restauration des milieux humides, source de biodiversité.

Un développement, source d'emplois, ne peut plus se faire au détriment de zones qui ont vocation, entre autres, à capter le CO2.

Si la voie du développement est celle du tourisme alors il faut des projets qui concilient cet afflux de personnes, et le maintien des caractéristiques du lieu, en l'occurrence la nature et le paysage.

Ici, à Bourg Murat, qu'attendent les promeneurs? Une halte, une respiration, après avoir vu le spectacle du piton de la Fournaise, ou après avoir passé la semaine en ville. Cet espace naturel peut y répondre à la condition qu'il soit aménagé, avec des parcours balisés parsemés d'informations botaniques.

Utiliser l'existant, non le défigurer, l'améliorer. Et pour cela, la lutte contre les plantes invasives et la replantation d'espèces endémiques et indigènes doit être la première préoccupation des porteurs de projet.

Tout ce travail nécessitera de créer des emplois sur le long terme

Voici une façon de permettre l'accès pour tous à la culture botanique de la Plaine des Cafres tout en créant des emplois, et en respectant le paysage remarquable de cet endroit.

Merci de prendre en considération mon avis

[OBS 385 :](#)

En tant que citoyenne et résidente du Tampon, je m'interroge sur l'utilité et la faisabilité d'un tel projet.

Il y a 15 ou 20 ans, nous étions moins préoccupés par le climat, les enjeux sociaux auraient été plus valorisés, encore que de proposer des contrats PEC pour 4 mois et 8 mois de chômage n'a rien de réjouissant, mais aujourd'hui, ce projet dans sa globalité n'est pas entendable dans un contexte de réchauffement climatique **dont l'été 2023 sera sans aucun doute un repère important**, records de chaleur notamment, en Sardaigne, Tunisie, Arizona, incendies en Grèce en Turquie, en Italie, inondations dévastatrices en Chine, **nous venons de franchir le jour du dépassement le 2 Août**, ainsi, nous entamons la deuxième moitié de l'année, et l'humanité a d'ores et déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an. *Ce projet de parc d'attractions n'est pas concevable dans ces conditions.*

Quel décideur politique va prendre la responsabilité d'abîmer un environnement déjà fragilisé qu'il faut protéger pour faire vivre 1 million d'habitants en 2040 ?

Cdt

[OBS 386 :](#)

Bonjour,

Moi lé favorable au projet du parc volcan. C'est un bon projet pour la plaine des cafres, pour la création d'emploi.

[OBS 387 :](#)

Bonjour,

Avis favorable au parc du volcan.

Cordialement.

[OBS 388 :](#)

Monsieur,

Mon avis sur le parc du volcan lé favorable, pour le développement de la plaine des cafres. Sera un endroit ou nou aussi famille du tampon nou pourra profité. Mi trouve que les aménagements prévu lé très intéressant. alors un grand OUI pou le parc.

OBS 389 :

Bonjour,

Mon avis est favorable au projet du parc du volcan.

Cordialement.

OBS 390 :

Je souhaite que ce projet se réalise car il y aurait beaucoup d'avantages pour les hauts de notre île.

Ça créerait de l'emploi.

Je vote pour ce projet.